

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES ACADEMICUS

3 JUIN 1953

SÉANCE DE DISTRIBUTION DES PRIX DE CONCOURS

ALLOCUTIONS ET RAPPORTS
DES JURYS



GENÈVE

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE

1953

ALLOCUTION DU RECTEUR

M. le Professeur Antony BABEL

A LA SÉANCE DU DIES ACADEMICUS

le 3 juin 1953

Tous les recteurs, année après année, lorsqu'ils préparent le rapport qu'ils doivent présenter en cette séance du *Dies Academicus*, se heurtent à la même difficulté. Leur reconnaissance à l'égard de leurs collègues et de tous ceux qui entourent l'Université de leur sollicitude leur impose des devoirs.

Mais comment les assumer tous sans construire une sorte de mosaïque aux mille morceaux dans laquelle n'apparaît aucune ligne générale, aucune figure ordonnée? Moins heureux que les peintres de l'époque du pointillisme qui, par une infinité de petites touches, évoquaient une figure ou un paysage précis, ils risquent fort, en juxtaposant une foule de détails, de ne donner qu'une impression vague de la vie réelle et profonde de l'Université.

Dès lors, il faut bien consentir à des sacrifices. Je me permettrai donc de commencer par une énumération rapide, par un schéma squelettique des faits que l'exposé du recteur ne saurait ignorer. Ils seront complétés tout à loisir par le rapport administratif imprimé qui restera le document officiel concernant l'année universitaire qui s'achève ¹.

Je n'ignore pas qu'en procédant ainsi j'encours le reproche d'un choix arbitraire des sujets retenus à quoi s'ajoutent les possibles oublis d'une mémoire parfois infidèle. De toute façon mes auditeurs me sauront gré d'abréger ainsi une séance qui pourrait se prolonger au delà de toute mesure. Il me sera possible du même coup de traiter deux ou trois questions qui tiennent à l'existence même de notre *Alma mater*. Je m'excuse

¹ Cf. p. 67.

auprès de ceux à qui je ne consacrerai pas tout le temps que mériteraient les services qu'ils ont rendus à l'Université. Je sais d'ailleurs qu'ils me pardonneront ma brièveté.

I

La mort a hélas ! une fois de plus prélevé son cruel tribut au cours de l'année académique qui s'achève.

Claude DU PASQUIER est mort le 23 janvier 1953. Après un brillant enseignement à l'Université de Neuchâtel dont il fut le recteur de 1929 à 1931, il avait commandé avec beaucoup d'éclat la 2^e Division de notre armée. Sa santé l'ayant obligé à abandonner sa charge militaire, courageusement il reprit à Neuchâtel et à Genève sa carrière académique. Notre Faculté de droit l'avait chargé, en 1947, d'enseigner, comme professeur ordinaire, la philosophie et la théorie générale du droit et les assurances privées et sociales. On n'a pas oublié le rôle de premier plan qu'il a joué en 1949 à la Conférence diplomatique de Genève concernant les tâches de la Croix-Rouge, et en particulier dans la commission qui a rédigé la convention sur la protection des civils, dont il a été le rapporteur. Dans les fonctions si diverses qu'il a assumées, Claude Du Pasquier a toujours manifesté sa vive intelligence, sa grande autorité et sa parfaite droiture de caractère.

Arrivé à Genève pour y faire ses études, le Docteur ZAREH CHERIDJIAN devait y accomplir finalement toute sa carrière. Cet Arménien était devenu le meilleur des Genevois, incarnant parfois un peu l'âme de la cité : n'était-il pas le plus parfait interprète de son vieil ami Jacques-Dalcroze ? Nommé en 1931 au poste de professeur extraordinaire de polyclinique oto-rhino-laryngologique, il obtint bientôt, grâce à la qualité de son enseignement, sa transformation en chaire ordinaire de clinique. Ce maître de grande classe a été en même temps un praticien et un homme de cœur qui a rendu d'immenses services. Le Conseil d'Etat lui avait conféré, lors de sa démission, le titre de professeur honoraire. Il est mort le 21 février 1953.

L'Université déplore encore la perte de Louis ZBINDEN qui était le dernier survivant de l'équipe qui, aux côtés de Bernard Bouvier, avait créé le Séminaire de français moderne ; de François RUCHON, critique littéraire et historien dont la réputation était aussi grande que méritée, lui aussi maître au Séminaire ; d'Anna KAMENSKY et de Pauline LONG, privat-docents à la Faculté des

lettres ; d'Henri AUDEOUD, le doyen d'âge de l'Université, pendant 58 ans privat-docent à la Faculté de médecine ; de LÉON DUNAND qui, après avoir enseigné à l'Ecole consulaire de Caracas, était privat-docent à la Faculté des sciences économiques et sociales.

Tous, dans les sphères les plus diverses, ont rendu des services d'autant plus appréciables qu'ils étaient désintéressés.

Aux familles de ces disparus, l'Université renouvelle l'expression de sa profonde sympathie.

* * *

Deux de nos collègues de la Faculté de médecine, soumis à l'inflexible règle de la limite d'âge, ont donné leur démission au cours de la présente année.

M. Charles JULLIARD, privat-docent dès 1903, a été nommé en 1910 professeur de chirurgie à l'Institut de médecine dentaire et, en 1925, professeur de médecine des accidents à la Faculté de médecine. Jusqu'à sa retraite au début de la présente année académique, il a développé dans ses deux chaires une activité féconde, collaborant à la formation d'innombrables dentistes et médecins.

M. Maurice ROCH abandonnera son poste le 15 octobre prochain mais, pour faciliter les remaniements que pose sa succession, il a donné sa démission il y a quelques mois. Privat-docent en 1904, M. Roch a été nommé professeur ordinaire de clinique médicale en 1920. Pendant trente-trois ans il a marqué d'une empreinte profonde de nombreuses générations de médecins genevois, suisses et étrangers. Chez lui, les qualités du savant s'allient à celles du cœur. Son enseignement, dont la clarté et la profondeur se relèvent d'une pointe d'humour, a été pour beaucoup de ses étudiants le point de départ d'une vocation de recherches : plusieurs de ses disciples parcourent actuellement une carrière académique. L'Université n'oublie pas non plus les éminents services que le professeur Roch a trouvés le temps de lui rendre comme doyen de sa faculté, puis comme vice-recteur et enfin comme recteur.

Le Conseil d'Etat a conféré aux docteurs Julliard et Roch le titre de professeur honoraire. Qu'ils soient certains que les vœux les plus affectueux de leurs collègues les accompagnent dans leur retraite. L'Université gardera de leur longue et féconde collaboration le plus reconnaissant des souvenirs.

* * *

De nombreuses mutations et nominations ont été effectuées au cours de cette année dans le corps professoral.

M. Georges BICKEL, jusqu'ici professeur de clinique thérapeutique, assumera la succession du professeur Roch à la chaire de clinique médicale.

M. Théodore POSTERNAK a été nommé professeur ordinaire de chimie biologique et organique spéciale.

Plusieurs professeurs extraordinaires ont été promus au titre de professeur ordinaire. Ce sont MM. Georges de RHAM (Sciences), Eric MARTIN et Pierre FAVARGER (Médecine), Luc MONNIER et Sven STELLING-MICHAUD (Lettres).

Sur la proposition de l'Université, le Conseil d'Etat a nommé professeurs extraordinaires, MM. Henri MORIER, à la Faculté des lettres, Henri PASDERMADJIAN et Louis COMISETTI à la Faculté des sciences économiques et sociales, Denys MONNIER à la Faculté des sciences et Jean-Jacques MOZER à la Faculté de médecine.

D'autre part, en application du titre nouvellement créé, la Faculté de médecine a désigné comme professeurs associés les D^{rs} Fred BAMATTER, Pierre DUCHOSAL et René MACH, tandis que la Faculté des Sciences conférait le même titre à MM. André REY, Bernard SUSZ et Antoine VAN DER WYK.

Enfin plusieurs privat-docents sont venus compléter les cadres des facultés : ce sont, en Sciences, MM. Victor SPRETER, Jean-Pierre LEBER, Pierre WENGER et M^{lle} Odette LIBERT ; en Médecine, le D^r Charles BAUD et le D^r Raymond de SAUSSURE ; en Lettres, MM. Willy BORGEAUD et Alexandre SOLOVIEV ; en Sciences économiques et sociales, M. Ernest STAUFFER.

Nous sommes heureux d'accueillir, au nom de l'Université, tous ces nouveaux collègues, professeurs ordinaires, extraordinaires ou associés et privat-docents dont l'enseignement apportera un précieux enrichissement à nos facultés. Nous leur présentons les félicitations cordiales de leurs collègues en même temps que les vœux qu'ils forment pour leur carrière.

L'Université a eu le privilège de conférer au cours de cette année deux doctorats *honoris causa*, à M. Paul MANTOUX, qui a rendu d'éminents services à l'Institut universitaire de hautes études internationales à la direction duquel il a été longtemps associé et à M. Paul SCHERRER, le savant professeur de l'Ecole polytechnique fédérale qui a été un des artisans les plus actifs du choix de Genève comme siège du futur Institut international de recherches nucléaires.

Dans un instant nous aurons encore la joie de conférer ce grade à deux autres personnalités éminentes.

* * *

Les professeurs de l'Université continuent l'heureuse coutume de marquer leur amitié et leur admiration à ceux d'entre eux qui célèbrent quelque anniversaire important. C'est ainsi que la Faculté des sciences économiques et sociales et l'Université se sont associées à l'*Institut suisse de recherches et de relations internationales* de Zurich pour fêter le soixante-dixième anniversaire de M. William E. RAPPARD en un charmant déjeuner au cours duquel a été présenté, sous le titre de *Varia Politica*, un magnifique volume contenant quelques-uns des textes les plus significatifs publiés par notre collègue au cours d'une carrière particulièrement féconde.

M. Eugène BUJARD qui, à deux reprises, a présidé avec beaucoup de distinction comme recteur aux destinées de l'Université, a reçu, lui aussi, au cours d'une amicale réunion organisée par la Faculté de médecine, les témoignages d'affection et de gratitude de ses collègues de toutes les facultés.

Nous tenons aussi à signaler que le professeur Jean PIAGET, dont la pensée et les publications exercent une influence si profonde sur la psychologie contemporaine, a été appelé comme professeur à la Sorbonne. L'Université a pu heureusement conserver M. Piaget au nombre de ses professeurs : il partage en effet son temps entre Paris et Genève. Nous réitérons à notre éminent collègue nos plus vives et cordiales félicitations.

M. le Professeur Paul COLLART, doyen de la Faculté des Lettres, a été chargé par l'UNESCO d'une importante mission archéologique en Asie Mineure dont l'honneur rejait sur l'Université tout entière. Il a été remplacé dans ses fonctions décanales, au cours du semestre d'été, par M. Victor MARTIN, ancien doyen et ancien recteur. Ses collègues sont extrêmement reconnaissants à M. Martin d'avoir bien voulu se mettre, une fois de plus, avec tant de compétence et de simplicité, au service de l'Université.

* * *

On ne saurait estimer assez haut les services que rendent à notre *Alma mater* la *Société académique* et l'*Association des anciens étudiants*. En une confiante collaboration elles apportent,

année après année, un appui dont nous ne saurions nous passer, appui qui dépasse largement les questions matérielles, pourtant si importantes pour nous, mais qui a des incidences morales immenses et bienfaisantes. Elles établissent en particulier des liens intimes entre l'Université et la cité, créant le climat dans lequel elle peut développer son action avec le maximum d'efficacité et de bonheur. Nous avons eu l'occasion, lors de l'assemblée générale de ces deux sociétés, de dire à leurs membres, à leurs comités, et en particulier à leurs présidents si dévoués, si attentifs à tous les besoins, à tous les désirs de l'Université, M. Roger FIRMENICH et M. le professeur Jean BAUMANN, les sentiments d'affectueuse reconnaissance de notre *Alma mater*. Ces sentiments, nous sommes heureux de les leur renouveler aujourd'hui, de même qu'à M. Jean ARTUS et à M. Raymond RACINE qui, à la tête des associations d'anciens étudiants de deux de nos facultés, celle des lettres et celle des sciences économiques et sociales, sont toujours prêts à faciliter la tâche de l'Université.

Notre gratitude va encore à beaucoup d'autres institutions qui, avec un total dévouement, avec un complet désintéressement, facilitent la vie de nos élèves. Qui pourra dire les services que rendent la Maison internationale des étudiants que dirige M^{lle} Violette Balmer, le Foyer des étudiantes aux destinées duquel préside M^{me} Champrenaud, le Restaurant universitaire et l'Unibar qui sont gérés avec tant de compétence par le Département social romand ?

Et puisque nous en somme au chapitre de la reconnaissance, nous voudrions redire encore aux directeurs de la Bibliothèque publique et universitaire, du Musée d'art et d'histoire et du Musée d'histoire naturelle, MM. Delarue, Bouffard et Revilliod, combien nous apprécions les efforts qu'ils multiplient pour mettre les trésors dont ils ont la garde au service de l'Université, de ses professeurs et de ses étudiants.

Notre gratitude va encore à nos deux aumôniers M. le pasteur André Biéler et M. l'abbé Lucien Mauris qui accomplissent, avec autant de zèle attentif que de discrétion, une œuvre dont nous savons toute la valeur.

* * *

Il ne nous est malheureusement pas possible de passer en revue les événements qui ont marqué, au cours de cette année

académique, la vie de nos facultés, de nos écoles et de nos instituts spéciaux. Nous devons nous borner à signaler un ou deux faits qui sortent de la vie courante. Au mois d'octobre a été inauguré le nouvel Institut de physique. Événement qui a marqué dans les annales genevoises : la mode est à la physique. Est-ce le résultat des recherches nucléaires et des perspectives, tragiques ou heureuses — cela dépendra de la sagesse des hommes — qu'elles nous ouvrent ? Le fait est que très nombreux ont été les curieux qui, en groupes parfois importants, sont venus de Genève, de la Suisse et de l'étranger, faire, sous l'expertise direction du professeur Extermann, la visite de notre institut des bords de l'Arve promu au rang de centre de pèlerinage.

L'École d'interprètes qui, sous l'impulsion de M. Stelling-Michaud, continue sa marche en avant, a mis en service une installation d'une exceptionnelle importance, la salle d'interprétation simultanée, que nous devons à la générosité de M. Watson, directeur général de l'International Business Machines.

Quant aux Cours de vacances, ils ont complété leur copieux programme par la création d'un cycle sur les institutions internationales qui a connu un grand succès.

Le groupe du Smith College, que dirigent avec bonne grâce et autorité M. et M^{me} Roy Pierce, continue à nous être fidèle. Au milieu de l'important contingent américain — trois cents étudiants au semestre dernier — il conserve son originalité et apporte une note heureuse dans la vie de plusieurs de nos facultés.

* * *

Au cours de ces derniers mois, l'Université a été la bénéficiaire de plusieurs libéralités. Un don anonyme de 250 francs a été fait à notre Fonds d'entraide. Le Dr Oscar Schultess-Reimann a légué à l'École de chimie une somme de 5000 francs. M. Paul Veillon, ancien juge à la cour, a créé un prix de 1000 francs concernant l'œuvre de Mistral, qu'il a placé sous les auspices des Universités d'Aix-Marseille et de Genève.

Grâce à M. le ministre de Erice, consul général d'Espagne à Genève, le Gouvernement espagnol a fait don à l'Université d'une importante collection d'ouvrages classiques de la littérature ibérique.

Récemment M^{me} Cuchet-Albaret, l'excellent poète dont le talent honore Genève, a donné à l'Université son admirable collection d'estampes japonaises. Nous nous réjouissons à la

pensée de la présenter au public dans une exposition qui sera organisée au début du semestre d'hiver.

Comment remercier les auteurs de toutes ces générosités ? Qu'ils soient assurés que l'Université leur conservera une gratitude infinie.

* * *

Ce bref et sec rapport administratif serait incomplet si je ne m'acquittais encore d'un autre devoir. Les tâches du recteur sont nombreuses et absorbantes. Il lui serait impossible de les assumer s'il ne trouvait pas autour de lui tant d'amicales collaborations. Abusant sans doute de la générosité de ses collègues, trop souvent il se décharge sur eux d'une partie de ses devoirs. Qu'ils veuillent bien le lui pardonner. Que M. le vice-recteur de Ziegler, M. Baumann, secrétaire du Sénat, MM. les doyens Wenger, Collart et Victor Martin, Terrier, Liebeskind, Châtillon et Courvoisier, M. Bujard, président de la Commission administrative, soient assurés de ma profonde reconnaissance.

Mais le travail du recteur est singulièrement facilité aussi par M. Hermann Blanc qui prend une part si active à la vie de l'Université. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer chez lui, de sa capacité de travail, de sa compétence, de son dévouement ou de sa vigilance. De sa patience aussi qui est mise à rude épreuve par les exigences souvent contradictoires de gens trop pressés et difficiles à contenter, que ce soient les étudiants, les autorités administratives, les professeurs, les doyens... et surtout le recteur.

Qu'il veuille bien partager nos remerciements avec ses dévoués collaborateurs et collaboratrices, M. Jaccard, secrétaire des doyens, M. Trachsler caissier-comptable et son adjoint M. Guillermet, M. Jacquet, secrétaire de l'Ecole d'architecture, M^{lles} Charlet, Copponex, Grosselin, Hari, Perret, Ronchi et Vallon, MM. Berner et Guillaume, et tout le personnel de l'Université.

* * *

C'est un des privilèges de notre *Alma mater* que la large indépendance que lui laissent nos autorités publiques, indépendance dont elle cherche à se rendre digne. Les rapports qu'elle a entretenus avec le Conseil d'Etat ont été comme de coutume empreints d'une entière confiance. Elle tient en particulier à

dire à M. le conseiller d'Etat Louis Casai combien elle lui sait gré de la compréhension qu'il lui a toujours manifestée. Que pourrait-elle dans le perpétuel combat pour son expansion — j'y reviendrai dans la seconde partie de ce rapport — sans le constant appui qu'il lui accorde ?

Quant au grand maître de l'Université, M. le conseiller d'Etat Albert Picot, il connaît les sentiments que l'Université lui voue. Elle lui est profondément reconnaissante de son scrupuleux respect de ses traditionnelles libertés et de son autonomie qui sont les plus sûrs garants d'une activité féconde et d'un développement harmonieux et continu. Mais en même temps elle le remercie des conseils avisés qu'il lui donne dans tant de circonstances, de la large compréhension qu'il a de ses besoins, enfin d'être l'avocat éloquent et persuasif qui défend avec efficacité les légitimes intérêts de l'Université devant les autorités cantonales. Et nous ne saurions oublier, dans l'expression de notre gratitude, M. Henri Grandjean, secrétaire général et M. René Jotterand, secrétaire du Département de l'Instruction publique.

* * *

Nous nous rendons compte, Mesdames, Messieurs, de l'insuffisance et des lacunes de cette première partie de notre rapport, qui est à proprement parler le chapitre du souvenir et de la reconnaissance. Et nous nous en excusons.

II

L'Université, dont la vocation est essentiellement spirituelle, n'est cependant pas un corps céleste. Elle ne vit pas de l'air du temps. Elle est hélas ! soumise — et combien durement — à des contingences matérielles, à d'impérieuses obligations financières. Elle a besoin d'auditoires, de cliniques, de bibliothèques, de laboratoires. Son succès même lui impose sans cesse des extensions, des agrandissements. Elle n'est d'ailleurs mue par aucune impérialisme ; elle n'est hantée par aucun rêve d'annexion. C'est à tort qu'on le lui a parfois reproché.

L'Université n'ignore pas les charges financières de l'Etat. Lorsqu'elle s'adresse à lui en quémanteuse, c'est toujours à regret, poussée par une impérieuse nécessité. Mais elle sait que

ce qui la touche intéresse la République tout entière, que son sort est étroitement lié au destin même de Genève.

Au point de vue matériel d'abord. Loin de moi la pensée de me livrer à de sordides calculs, de déterminer combien 2700 étudiants et auditeurs, dont les trois quarts sont des étrangers ou des Suisses d'autres cantons, peuvent rapporter à l'économie genevoise et indirectement aux trésors cantonal et municipal.

Certes, le budget de l'Université s'enfle d'année en année. Mais il est conditionné par la dépréciation de la monnaie et son corollaire la hausse du coût de la vie ; il l'est aussi par le nombre croissant des étudiants. Il faut surtout le confronter avec les dépenses globales de l'Etat. Rien n'est plus éloquent que les chiffres. En 1914 la somme affectée à l'Université était de 795.000 francs sur un budget cantonal de 13.228.000 francs. En 1952, les chiffres respectifs étaient de 3.400.000 francs et de 97.569.000 francs.

En d'autres termes, les dépenses de l'Université ont représenté, en 1914, 6,01 % des dépenses du canton alors que cette proportion, malgré l'augmentation considérable du nombre des étudiants, est tombée à 3,50 % en 1952.

Après cela, que l'on ne dise pas que l'Université est toujours plus exigeante, qu'elle est insatiable. En vérité ces chiffres montrent qu'elle pratique une politique de saine économie, qu'elle reste modeste dans ses revendications, ce qui est d'autant plus méritoire que les équipements techniques et l'entretien des bibliothèques sont toujours plus coûteux.

On signale ici le côté matériel des choses pour mémoire car il est après tout accessoire. Ce qui importe, c'est le rayonnement spirituel de l'Université qui est d'un prix inestimable et qui mérite tous les sacrifices. Le peuple genevois le sait bien qui n'a jamais mesuré son appui, pas plus en 1559 lorsque Calvin a fondé l'Académie, qu'en 1953. Cette générosité est une des constantes de notre histoire. Peut-être même — les chiffres que nous venons de citer le montrent bien — les sacrifices consentis en faveur de notre grande école ont-ils été, proportionnellement aux ressources de la République, plus lourds autrefois qu'aujourd'hui.

Genève n'ignore pas — elle n'a jamais ignoré — qu'elle serait découronnée si elle perdait son Université ou même simplement si ses facultés étaient condamnées à l'impuissance faute de ressources.

* * *

Or l'Université manque actuellement de place ; elle étouffe dans des bâtiments trop exigus. On s'en rendra compte par la statistique des étudiants. Oh ! ne craignez rien, Mesdames, Messieurs : je n'ai pas l'intention de vous accabler de chiffres.

Mais considérez simplement ceci. Alors que la place dont nous disposons n'a pas augmenté — à part celle de l'Institut de Physique — le nombre de nos étudiants a fait en quelques années un bond considérable.

Au semestre d'hiver 1921/22, on en comptait 826. Au dernier semestre, celui d'hiver 1952/53, ils étaient 2270, à quoi il faut ajouter 406 auditeurs, ce qui représente 2676 personnes.

Mais ce n'est là qu'un des éléments du problème. Il en est d'autres encore. La science marche à pas de géant. Elle se diversifie. Sous la poussée irrésistible de la spécialisation qui, si elle comporte les risques du compartimentage, n'en est pas moins d'une nécessité absolue pour la recherche, les disciplines se sont multipliées dans toutes les facultés. Nous assistons à une prolifération des enseignements, condition du progrès.

Dès lors, à chaque heure du jour, il faut un plus grand nombre de salles de cours, de séminaires, de laboratoires. En 1913/14 il existait dans notre Université 253 enseignements. En 1921/22, on en comptait quelques-uns de plus, 265 au total. Je reprends le programme du semestre actuel : la liste de nos enseignements se termine par le numéro 869. Passer en moins de quarante ans de 253 à 869 ! Se rend-on compte des problèmes que pose une telle modification ? Sans cesse on doit refuser aux professeurs les heures qui conviendraient le mieux à leur enseignement.

Mais ce n'est pas tout. Beaucoup de nos salles sont trop exigües pour la masse des auditeurs qu'elles doivent accueillir. On assiste parfois à de véritables entassements d'étudiants assis sur les gradins, sur les marches de la chaire ou appuyés contre des portes et des fenêtres, prenant leurs notes debout. Spectacle pittoresque bien sûr, mais d'un pittoresque que les étudiants n'apprécient guère. Qui pourrait leur donner tort ?

Ailleurs des laboratoires, malgré une rotation des équipes qui permet d'utiliser les places au maximum, se voient obligés d'écarter de nouveaux venus. La Faculté de médecine a déjà dû refuser l'inscription de deux cents étudiants étrangers pour le prochain semestre d'hiver. Et ce nombre s'accroît de jour en jour.

Ajoutez à cela que, dans le bâtiment des Bastions, les étudiants n'ont aucune place à disposition entre leurs cours, que

les vestiaires sont inexistantes, que le bar universitaire a envahi la salle des pas-perdus parfumant toute la maison — ce qui n'est d'ailleurs pas désagréable — d'un bon arôme de café. L'A.G.E. ne dispose que d'une soupenette et les services administratifs sont dispersés aux quatre coins de la maison.

D'autres universités suisses ont reconstruit ou amélioré leurs bâtiments. Qu'on songe à l'École polytechnique fédérale et à l'Université de Zurich, à celles de Bâle et de Fribourg. Et voici que Neuchâtel a mis au point de vastes projets, que Lausanne a logé princièrement son École polytechnique dans un hôtel d'Ouchy et que le Conseil d'État demande au Grand Conseil vaudois un crédit de 6.600.000 francs pour construire une nouvelle école de médecine.

Qu'on n'interprète pas mal ce que nous disons. Il ne s'agit pas de réminiscences ou de l'expression d'une basse jalousie. Nous savons tout ce que notre petite République de 205.000 habitants a fait et fera encore pour notre *Alma mater* et nous lui en sommes reconnaissants. Elle vient d'ailleurs de nous donner une nouvelle preuve de sa sollicitude.

Voici en effet que, sur la proposition du Conseil d'État, le Grand Conseil de Genève a incorporé au budget de la présente année un crédit de 760.000 francs qui sert à financer les travaux d'une première étape actuellement en cours. Toute l'aile qu'occupait, sur trois étages, l'Institut de physique est aux mains des ouvriers. De vastes et modernes auditoriums et des salles de conférences sont en construction. Les services administratifs vont être regroupés ce qui permettra la rationalisation du travail. L'A.G.E. et l'Unibar pourront être logés décentement, une salle d'attente et des vestiaires seront aménagés. Cette étape sera achevée à la fin du prochain semestre d'hiver.

Mais d'autres devront suivre car une partie du malaise qu'entraîne le manque d'espace subsistera : nos besoins sont loin d'être couverts. D'ailleurs d'autres possibilités pointent à l'horizon.

L'Herbier Boissier, dont on connaît l'incomparable richesse, est logé — très mal logé — à l'Université. Il semble que, sans de grandes difficultés, des arrangements pourront être conclus entre la Ville et l'État qui permettront de placer cette précieuse collection dans une villa, presque en face du bâtiment de la Console qui abrite déjà les autres herbiers. On se rend compte de l'avantage scientifique immense que comporterait un tel transfert. Genève est un peu la Mecque de la botanique systématique.

Nombreux sont les savants qui viennent utiliser ses ressources. Combien d'entre eux n'ont-ils pas été gênés, paralysés parfois, par la dispersion de nos collections et des bibliothèques qui les complètent? Leur regroupement géographique multiplierait les services qu'elles peuvent rendre.

Du même coup l'Université récupérerait un nouvel espace où des salles commodes seraient aménagées. On ferait cesser en même temps un état de chose anormal et dangereux.

Sait-on que ce bâtiment des Bastions, avec toutes les richesses qu'il contient, est livré à lui-même pendant la pause de midi et durant toute la nuit, à la merci du vol, des inondations, des incendies? C'est un des graves soucis de l'Université. Or le départ de l'Herbier Boissier signifierait la construction d'un appartement qui pourrait enfin accueillir un concierge dont la présence est imposée par les exigences de la plus élémentaire sécurité.

Mais la solution totale du problème lancinant du manque de place ne pourra être obtenue que par une action de plus vaste envergure qui appelle la conjugaison des forces de la Ville et de l'État. Or nous avons une entière confiance en nos magistrats cantonaux et municipaux qui nous ont déjà si souvent témoigné leur active compréhension et leur sollicitude. C'est dire que nous attendons beaucoup de l'avenir, non pas d'un avenir qui se perd dans les nuages, mais qui est proche de nous, tant est aveuglante la coïncidence des intérêts de la Ville et du Canton en même temps que du grand public et des étudiants.

Le problème que nous évoquons est celui de la construction du nouveau Musée d'histoire naturelle. L'autre jour encore, M. Robert Julliard, président de la Société auxiliaire du Musée, en a rappelé les données. Des collections innombrables et magnifiques sommeillent, entassées dans des caisses, inaccessibles aux chercheurs et aux savants aussi bien qu'à la foule de ces visiteurs avides de s'instruire qui se recrutent dans toutes les couches de la population.

Dès lors une solution s'impose : construire un nouveau musée. Les terrains nécessaires ont été achetés par la Ville, à l'entrée de Malagnou. Les plans, à la suite d'un concours entre architectes, ont été adoptés. Reste à résoudre le problème — dont nous ne songeons pas à minimiser l'importance — du financement.

Or le Musée actuel, qui est une aile de l'Université avec laquelle il forme un tout organique, offrirait à cette dernière un volume qui lui permettrait de respirer et de s'épanouir. Des

tractations ont eu lieu déjà qui doivent aboutir au rachat du musée municipal par le Canton, ce qui permettrait à la Ville de couvrir une partie des frais de reconstruction, et à notre *Alma mater* d'occuper l'aile ouest des bâtiments des Bastions. Elle pourrait être complétée par une construction côté Place Neuve qui ferait pendant à l'annexe que possède la Bibliothèque côté rue Saint-Léger. Un avant-projet a été établi dans ce sens.

Nous savons que nos autorités se sont penchées sur ce problème. Instruits par l'expérience, nous leur faisons entière confiance. Mais nous les supplions d'agir vite. Leur tâche sera singulièrement facilitée si elles sont soutenues, épaulées par la population tout entière. Un mouvement puissant, une vague irrésistible doivent emporter, submerger tous les obstacles. Ne perdons pas de temps, car le temps perdu ne se retrouve pas.

* * *

Les murs, les toits, les bâtiments ne sont pas tout. Les sciences sont sans cesse plus exigeantes : l'équipement des laboratoires, des cliniques, des instituts de recherches est toujours plus compliqué et perfectionné, donc plus cher.

Où est le temps où le savant accomplissait parfaitement sa tâche dans son cabinet dont les instruments ne dépassaient pas des possibilités financières modestes ? Maintenant l'ancien laboratoire de chimie a été remplacé par une école tout entière qui, au demeurant, s'avère trop exigüe.

Le cabinet de physique du XVIII^e siècle est devenu le vaste et magnifique institut qui vient d'être inauguré grâce à la générosité de l'Etat et des particuliers. Mais l'accélération du rythme de la science est telle qu'on vient de décider de l'agrandir. Bien plus ! Une seule section de la physique, celle des recherches nucléaires, a de telles exigences matérielles, donc financières, que non seulement une université ou un canton, mais même la Confédération et les plus puissants états européens ne sauraient suffire à la tâche. C'est ainsi que s'est imposée l'idée d'un Institut international de recherches nucléaires. Cet institut, à la réalisation duquel collaborent plusieurs pays européens, a renoncé délibérément aux applications orientées vers la guerre et la destruction pour se consacrer aux seuls objectifs de l'industrie, des transports et de la thérapeutique, donc aux arts de la paix.

C'est sans doute pour Genève un réel avantage d'accueillir un tel instrument scientifique. Nous savons que nous le devons dans une large mesure à M. le conseiller d'Etat Picot et au professeur Scherrer, de l'Ecole polytechnique fédérale. Que de perspectives ouvre à notre Université, aux facultés des sciences et de médecine en particulier, une collaboration scientifique avec l'admirable centre de travail que nous aurons, espérons-le, bientôt l'honneur d'abriter.

* * *

Les facultés de sciences morales, les Lettres, les Sciences économiques et sociales, le Droit, la Théologie, si elles n'exigent pas d'installations techniques coûteuses, sont en revanche étroitement tributaires de la Bibliothèque publique et universitaire. Dans ce domaine aussi des questions se posent, avec leurs incidences financières, nécessitant une harmonieuse collaboration entre la Ville et l'Etat. Notre bibliothèque est municipale, mais elle est aussi universitaire. Elle est surtout universitaire dirions-nous puisque 60% de ceux qui utilisent ses services sont des étudiants et des professeurs.

Or la participation de l'Etat à l'achat de ses livres est plus que modeste : 7.000 francs, c'est-à-dire exactement la même somme qu'en 1897. Or, depuis cette date, le prix des livres et des reliures a augmenté dans la proportion de 800%.

Une comparaison s'impose. A Bâle, à Lausanne, à Fribourg, le budget de la bibliothèque universitaire est supporté exclusivement par le canton. A Berne, l'Etat fait la part de beaucoup la plus grande alors qu'à Zurich les frais sont répartis par moitié entre la Ville et le Canton. D'ailleurs le budget des acquisitions de notre bibliothèque est très inférieur à celui dont disposent ses sœurs de Zurich, Bâle, Berne ou Fribourg.

Une telle situation comporte un grave danger. La bibliothèque ne peut acquérir qu'une petite partie des publications de valeur qui sont jetées en masses grandissantes sur le marché. Des trous se creusent dans nos magasins à livres, des vides qui ne pourront plus être comblés. Les générations anciennes nous ont légué un instrument de travail parfaitement au point. Notre devoir n'est-il pas d'être dignes d'un tel héritage ?

Cette situation, M. le conseiller d'Etat Picot l'a bien comprise. Des propositions seront faites tendant à incorporer

dorénavant au budget cantonal une subvention importante au fonds des acquisitions de notre bibliothèque.

* * *

Une question encore concernant notre équipement doit être exposée. Le comité de l'*Association des anciens étudiants* et particulièrement son actif président, M. le professeur Jean Baumann, ont mis à l'étude un projet de cité universitaire. M. Baumann, à l'occasion de la dernière assemblée générale de notre Association, en a indiqué la nécessité, l'urgence même. La plupart des universités, même les plus modestes, peuvent accueillir les étudiants, les loger et leur offrir des repas dans des conditions, non pas de luxe, mais d'un suffisant confort.

Une statistique a permis d'établir que, du fait du cosmopolitisme probablement unique en Europe de notre Université, les deux tiers de nos étudiants vivent hors de leur famille. La grande majorité d'entre eux sont dans une situation modeste; certains sont même aux prises avec de cruelles difficultés. On conçoit l'urgence de la tâche.

Des études préliminaires ont été faites. En attendant la construction, que nous espérons prochaine, d'une véritable cité universitaire, des décisions préalables devraient être prises. Il s'agirait tout d'abord de réserver le terrain sur lequel elle serait édiflée. Puis de tenter immédiatement une expérience limitée.

L'Université possède, grâce à la Fondation Rockefeller, la villa Rigot. Dans son vaste parc existent deux importantes dépendances. Elles pourraient être aménagées à peu de frais en un premier centre d'accueil. Dans une autre partie de la propriété s'étalent de longs baraquements occupés par une institution internationale dont le transfert dans d'autres locaux est actuellement envisagé. Or ces bâtiments de bois pourraient être facilement subdivisés en petits appartements pour des étudiants. C'est un système que certaines universités américaines pratiquent avec beaucoup de bonheur.

Tel pourrait être l'embryon de notre cité universitaire. Qu'on ne nous dise pas qu'il s'agit d'un rêve: ce doit être la réalité de demain. Car, nous le savons bien, nos autorités, que les préoccupations sociales ne laissent jamais indifférentes, entendront notre appel.

* * *

Je m'excuse, Mesdames, Messieurs, d'avoir traité si longuement ces problèmes. On me dira peut-être: « Mais l'Université est insatiable dans ses exigences matérielles et financières. »

Non! répondrons-nous. Elle sait qu'en exposant nettement ses besoins, elle défend sa fonction propre, sa vocation spirituelle. Peut-être est-elle maladroite lorsqu'elle se meut sur le terrain des contingences pratiques. On voudra bien le lui pardonner en songeant à la justice de la cause qu'elle défend.

Toutes ces questions devaient être portées devant l'opinion publique pour que la population genevoise, consciente de ses responsabilités, aide de toutes ses forces nos autorités à les résoudre.

Cette collaboration entre le peuple de Genève et ses magistrats n'est-elle pas d'ailleurs une des plus nobles traditions de la cité?

III

Abandonnant les questions d'ordre pratique, nous devons faire maintenant une incursion dans d'autres domaines.

Depuis bien des années une grave préoccupation assaille les autorités universitaires. Faut-il accorder ou refuser aux étudiants le droit de poursuivre des débats idéologiques, tenant aux doctrines politiques, sociales, économiques, au sein des groupements reconnus officiellement par l'Université?

Je sais qu'en abordant publiquement un tel problème, je m'aventure sur un terrain dangereux, plein de chausse-trappes. Il semble cependant qu'en refusant de l'affronter, l'Université ferait preuve de pusillanimité, qu'elle craindrait d'être troublée dans sa quiétude.

D'ailleurs il suffit de se pencher sur son histoire pour constater qu'au cours des âges sans cesse les problèmes brûlants de la politique ont été au cœur de ses préoccupations.

Les étudiants étrangers, au temps de Calvin, qui s'apprêtaient à jouer dans leurs pays, souvent divisés par des luttes partisans, un rôle de premier plan, ou ceux qui étaient les fils des réfugiés ayant abandonné leur patrie pour rester fidèles à leur foi, n'ont-ils vraiment jamais abordé de telles discussions?

Au XVIII^e siècle, les étudiants genevois de l'Académie ont-ils regardé d'un œil indifférent le jeu des factions qui sans cesse ont déchiré leur petite patrie, ou ces troubles sanglants

qui ont parfois abouti à des interventions étrangères ? N'y a-t-il eu, au sein de l'Académie, aucun désaccord idéologique entre natifs et citoyens, entre représentants et négatifs ?

Au moment où l'Académie genevoise a été incorporée à l'Université napoléonienne, les jeunes intellectuels genevois n'ont-ils pas discuté du sort de leur patrie ? Plus tard, les événements de 1846 les ont-ils laissés passifs ?

D'autres exemples plus proches de nous pourraient être évoqués. Le temps n'est pas très loin où deux sociétés nationales portant couleurs se disputaient avec beaucoup d'entrain et parfois de virulence à propos de la doctrine de deux partis qui paraissaient alors irréconciliables bien que, depuis lors, les circonstances les aient rapprochés jusqu'à confondre parfois leurs programmes.

Les hommes de ma génération se rappellent aussi les luttes internationales passionnées, véhémentes, souvent pleines d'imprévu et de pittoresque, qui se déroulaient dans les couloirs et jusque dans les auditoriums de l'Université. Les Russes et les Balkaniques étaient nombreux alors. Certains appartenaient à ces groupes d'étudiants révolutionnaires dans lesquels mûrissait la doctrine de Lénine et qui croisaient le fer avec Jean Jaurès accusé de modérantisme. D'autres se livraient à de mystérieuses manipulations chimiques qui ont abouti un jour à la démolition de l'escalier d'un immeuble du quartier de la Petite-Russie, quelque part du côté de l'Arve. Ceux-là certes dépassaient les bornes. Ils ne sauraient être proposés en exemple aux générations actuelles !

Mes contemporains ont aussi gardé le souvenir de ces meetings, dont les étudiants constituaient la clientèle principale, qui se tenaient dans des brasseries, à la Jonction ou à la Terrasse. Leurs participants y procédaient, dans des discours incendiaires, au dépècement de l'Europe en vue d'agrandir ou de construire la patrie de leurs rêves, rêves qui sont devenus parfois la réalité.

Ma génération a aussi vécu la première guerre alors qu'elle était sur les bancs de l'Université. Entre deux mobilisations, elle participait au conflit, sans cesse renaissant, qui mettait aux prises les adeptes de Romain Rolland et ceux qui ne voulaient pas considérer le déroulement des hostilités sous l'angle de Sirius, en se plaçant « au-dessus de la mêlée ». Elle a été bouleversée par le discours de Carl Spitteler.

En réfléchissant à tous ces épisodes d'une histoire lointaine ou proche, on n'est pas très étonné de constater que la génération actuelle n'est pas exempte d'inquiétude. Ce serait inconcevable dans un monde en pleine ébullition, en une époque qui a vu le déchaînement des idéologies les plus radicales, où parfois des gouvernements ont imposé et imposent encore aux étudiants une pensée officielle, une doctrine unique.

Le Sénat a consacré deux séances à discuter le problème de la politique à l'Université, non pas qu'il songeât à formuler une conclusion précise ou à fixer avec rigueur une prise de position officielle, mais simplement parce qu'il désirait y voir plus clair.

Ces entretiens ont été d'un grand intérêt. Il en est ressorti que l'Université se trouvait devant trois attitudes possibles. La première consisterait à interdire tout débat d'essence politique, même sur le plan des pures doctrines, aux sociétés qu'elle reconnaît officiellement. La seconde serait de laisser ces groupements aborder tous les problèmes, même les programmes pratiques des partis locaux dont ils deviendraient en quelque sorte le prolongement sur le plan académique. Ces deux attitudes, pour des raisons faciles à concevoir, n'ont pas rencontré beaucoup d'adhésions.

Reste la troisième. Beaucoup semblent incliner vers une solution intermédiaire qui pourrait être une expérience : accepter, à l'exclusion de toute propagande partisane, des discussions d'idées, de doctrines politiques, économiques, sociales, permettre même de les confronter dans des débats contradictoires.

* * *

Quelques expériences ont été faites dans ce sens ou sont en cours. Naguère l'*Association chrétienne des étudiants* a ouvert un dialogue entre représentants du christianisme et du communisme.

Hier encore, les *Communautés de travail* de l'*Association générale des étudiants*, au cours de deux séances, ont entendu, sur le problème « Libéralisme et socialisme », les exposés de M. Pierre Béguin, rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne*, et de M. Jules Humbert-Droz, secrétaire général du Parti socialiste suisse. Les débats qui ont suivi ces deux introductions ont été, nous a-t-on dit, d'un très vif intérêt.

Demain une séance sera consacrée, à l'instigation de plusieurs groupements universitaires, au suffrage féminin.

Sur un autre plan, une association vient de se fonder dont le titre indique bien le programme : le *Groupe d'études européennes*. Et combien d'autres exemples encore ne pourrait-on pas donner.

D'ailleurs, de tout temps, certaines sociétés nationales portant couleurs n'ont pas redouté d'aborder dans leurs séances des problèmes ayant des aspects doctrinaux et des incidences politiques et sociales, de les traiter même dans leurs revues. Qui pourrait les en blâmer ?

* * *

Certes, cette large tolérance, si elle est pratiquée par l'Université, comportera certains risques qu'il serait vain de dissimuler. Elle présupposera que les étudiants se montreront dignes de la confiance qu'on leur accordera. D'ailleurs ne vaut-il pas mieux accepter des débats publics, des discussions loyales entre camarades d'opinions opposées, que des menées souterraines, des conciliabules secrets et des noyautages ?

On nous dira qu'au terme de ces dialogues, s'ils sont institués, chacun restera sur ses positions. Mais qu'importe : le désaccord peut avoir sa propre vertu. Il peut être un moyen d'approfondissement de la pensée, une exigence de clarté et de précision ; il s'oppose à ce conformisme auquel trop d'étudiants sont enclins à succomber, parfois simplement par paresse d'esprit.

De telles discussions, si elles sont acceptées, devront avoir leurs limites : ne pas dépasser le débat d'idées, même s'il est ardent, ne pas s'égarer sur le plan des programmes des partis et à plus forte raison dans le domaine de la propagande. Elles seront une manifestation de la liberté académique, fondement de la vie de l'Université. Mais elles seront conditionnées par une discipline stricte, consentie volontairement par tous ; elles devront être des joutes loyales, à visage découvert. Ceux qui y participeront ne devront jamais oublier que leur liberté s'arrête où commence celle des autres et que liberté n'est pas synonyme de licence et encore moins d'anarchie.

Ce sont là d'ailleurs des notions qui sont, semble-t-il, familières à la grande masse de nos étudiants.

IV

La bonne marche de l'Université — il est bien superflu de le rappeler — est en grande partie fondée sur les rapports qui

existent entre ses autorités et ses professeurs d'une part et les étudiants de l'autre. A ce point de vue le rôle de l'*Association générale des étudiants* peut être considérable : d'ailleurs il va d'année en année en grandissant. Dans un instant l'active et lucide présidente de l'A.G., M^{lle} Myriam Joseph, étudiante en théologie, nous dira ce qu'ont été les principales activités de l'Association qu'elle dirige avec tant de succès. Je serai donc très bref à ce sujet.

Le désir de l'Université est d'associer toujours plus étroitement l'A.G. à sa vie. Elle veut être informée par elle des besoins réels des étudiants. Le principe de la cogestion, qui est une des préoccupations de notre temps dans le domaine économique et social, peut être valable aussi sur le plan des études supérieures. Naturellement dans les limites bien précises : le gouvernement de l'Université, son organisation, l'aménagement de sa vie scientifique et de l'enseignement correspondent à des besoins permanents. Ils présupposent une certaine continuité, mais une continuité dans le progrès, à l'exclusion de toute routine. Ce sont là des questions qui doivent être abordées avec précaution ; elles doivent échapper en particulier aux modes fluctuantes, aux brefs engouements, parfois aux passions qui marquent la succession rapide des générations d'étudiants.

Mais à côté de ces domaines réservés, que d'activités fécondes s'ouvrent à l'A.G. ! Elle l'a bien compris d'ailleurs, elle qui multiplie ses initiatives heureuses dans les directions les plus diverses. Qui redira le rôle de ces *Communautés de travail* dont nous avons d'ailleurs souligné il y a un instant une des récentes initiatives ; de l'*Office d'art et culture* à qui nous devons la représentation récente d'*Alceste* qui a été un véritable succès ; du *Ciné-club universitaire* qui est à Genève à l'avant-garde des recherches cinématographiques ; d'autres commissions et offices encore ?

Une des préoccupations essentielles de l'A.G. doit être encore soulignée : elle est d'ordre social. Le temps n'est plus où l'Université abritait les seuls privilégiés du sort. Notre époque — et un rapprochement avec les grandes écoles du moyen âge s'impose — a vu, fort heureusement, l'afflux des étudiants de conditions modestes. Pour eux le problème du pain quotidien doit être résolu en même temps que celui de leur formation intellectuelle.

Dès lors l'A.G. a créé et développé son *Office du travail rémunéré*. Fournir une occupation aux étudiants qui le désirent,

tel est son objectif. Grâce à beaucoup de dévouement, mais aussi d'ingéniosité et d'imagination, les besognes les plus diverses ont été trouvées, d'ordre manuel autant qu'intellectuel. Car il n'y a pas de sot métier.

Cependant les besoins sont immenses : tous ne peuvent pas être satisfaits bien que le cercle des possibilités ouvertes à cet office, la réussite appelant la réussite, s'étende sans cesse.

Nous souhaitons qu'un même succès couronne les efforts d'un nouvel organisme que l'A.G. vient de fonder, l'*Office universitaire de placement*. Sa tâche consiste à aider les étudiants qui ont conquis leurs grades et leurs diplômes à franchir le dur passage des études à la vie pratique, à vaincre les préventions, à briser les résistances auxquelles se heurtent ceux qui cherchent un stage d'initiation ou un emploi définitif.

L'A.G. et ses offices ne sont pas seuls d'ailleurs à assumer de telles fonctions sociales. Bien des groupements d'étudiants étrangers vouent un soin attentif au soutien de ceux de leurs membres qui sont aux prises avec des complications matérielles ou morales. Hier encore la *Société des étudiants français* a ouvert dans une charmante maison de la vieille ville un foyer que ses membres ont su aménager avec autant d'ingéniosité que de fantaisie et de goût.

L'Université d'ailleurs ne reste pas en arrière : témoin son restaurant universitaire dont le succès et l'utilité sont attestés par les 300 repas de midi et les 200 du soir.

D'autre part sa caisse d'assurance-maladie continue à rendre d'immenses services ; elle est une manifestation caractéristique de ce que peut l'esprit de solidarité lorsqu'il est combiné avec le principe de l'affiliation obligatoire.

Quant au dépistage de la tuberculose, il développe ses heureux effets. Bien des cas ont été décelés à leurs débuts qui ont pu, grâce à notre Sanatorium universitaire suisse, être rapidement guéris. Peut-être ce dépistage pourra-t-il être étendu à d'autres maladies. L'*Association des anciens étudiants* et nos collègues de la Faculté de médecine envisagent la création à la Polyclinique d'un véritable centre de médecine préventive pour les étudiants.

Dans une collectivité comme celle de l'Université, si nombreuse, mais aussi si diverse quant à l'origine, à la nationalité et à la position sociale de ceux qu'elle abrite, bien d'autres problèmes se posent, problèmes matériels, mais aussi moraux, psychologiques, spirituels. A côté de l'action bienfaisante de nos deux aumôniers, tout un secteur reste encore inoccupé. Plusieurs universités — celle de Paris en offre le saisissant exemple qu'un

mémoire présenté récemment à l'Ecole d'études sociales a bien mis en évidence — possèdent des assistantes sociales universitaires qui rendent sans bruit d'immenses services. Ne pourrait-on pas, comme le désirent l'A.G. et l'*Association des anciens étudiants*, créer un tel poste ? Il ne semble pas que les difficultés financières que cela entraînerait soient insurmontables.

Il est un secteur encore au sein duquel agit puissamment le principe d'entraide, grâce à la collaboration du canton, de l'Université, de l'A.G. et de l'*Association des anciens étudiants*. Nous l'avons déjà rappelé : nombreux sont les étudiants pour lesquels les soucis de la vie quotidienne sont lancinants. Comment payer les inscriptions aux cours et aux laboratoires, le loyer de sa chambre, le montant de ses repas ? Les travaux rémunérés auxquels d'aucuns se livrent, en marge de leurs études, n'y suffisent pas toujours.

Or, une série d'institutions cherchent à résoudre ces difficultés. Loin de moi l'idée d'en étudier l'organisation administrative et d'en dépouiller les comptes. En revanche, il me plaît de relever que les étudiants ont librement accepté le paiement d'une cotisation semestrielle, que l'Unibar offre ses bénéfices, que l'Université et surtout l'Etat versent de substantielles subventions en leur faveur. Grâce à toutes ces ressources, le fonds d'entraide, la caisse de subsides, les bourses octroyées à des Genevois, des Suisses et des étrangers, les exemptions de taxes d'inscription facilitent singulièrement la carrière académique d'un nombre grandissant de jeunes gens et de jeunes filles. Et c'est tant mieux ! A côté des avantages qu'en tirent les bénéficiaires, les étudiants ont l'occasion d'affirmer leur sens social, de montrer qu'ils appartiennent à une communauté vivante. C'est ainsi que l'Université peut être largement ouverte à tous.

V

Une des caractéristiques de la vie universitaire actuelle est la multiplication, la prolifération serait-on même tenté de dire, des groupes et des sociétés.

Plusieurs de nos associations d'étudiants, nationales et étrangères, sont très âgées : certaines remontent à plusieurs décennies ; d'autres sont plus que centenaires ou vont l'être bientôt. D'inspiration et d'orientation fort diverses, elles sont toutes fondées sur de solides traditions et sont intimement liées à l'histoire même de notre *Alma mater*. Leur ancienneté ne

signifie pas d'ailleurs qu'elles sont sclérosées, attachées à un conformisme stérilisant. Dans des cadres anciens, des œuvres nouvelles peuvent trouver place ; on peut mettre du vin nouveau sinon dans de vieilles outres, au moins dans de vieux tonneaux !

Mais, à côté d'elles, d'autres associations, nées hier (ou aujourd'hui, demandent à leur tour leur reconnaissance officielle. Souvent leur programme est un reflet de l'angoisse de notre temps ; elles sont à la recherche des solutions qu'il réclame.

Que parfois elles risquent de se perdre dans des discussions verbales et byzantines, ce n'est pas impossible. Que beaucoup soient éphémères, c'est probable. Lorsque leurs initiateurs auront terminé leurs études, se trouvera-t-il quelqu'un pour continuer l'effort ? Car l'enthousiasme pour une cause ne se transmet pas toujours. Mais qu'importe : leur rôle, pour bref qu'il aura été, ne sera pas sans laisser de trace.

Si parfois les recherches qu'elles inspirent sont marquées — mais pas nécessairement — de quelque superficialité, de dispersion ou d'incohérence, elles resteront malgré tout, les manifestations d'un esprit généreux qui s'intéresse aux inquiétudes d'un monde tourmenté en quête de solutions à ses maux. Mieux vaut s'exposer à quelques risques que de manifester une passivité béate, sans réaction, sans curiosité. Des étudiants qui céderaient à une telle tentation seraient-ils dignes de prendre en main bientôt les leviers de commande et les rênes du pouvoir ou d'être à la tête de la recherche scientifique ?

Cependant ces préoccupations ne doivent pas détourner les étudiants de ce qui est l'essentiel de leur vie universitaire. D'ailleurs le risque n'est pas grand : la preuve est depuis longtemps administrée que beaucoup de ceux qui ont des activités accessoires sont capables de poursuivre fort allègrement leurs études.

VI

On a souvent insisté sur le double aspect de l'enseignement des facultés. Elles dispensent à la fois la formation scientifique et la préparation professionnelle. Or, on est bien obligé de constater que le nombre grandit des étudiants qui sont préoccupés essentiellement, quand ce n'est pas à titre exclusif, par ce problème : achever le plus rapidement possible, en économisant temps et efforts, l'acquisition d'une carrière. Les études deviennent un simple apprentissage.

Beaucoup épluchent avec minutie leur règlement. Comment conquérir à bon compte son diplôme ? Comment monnayer son savoir — qui risque bien, dans ces conditions, de n'être qu'un pauvre savoir ? Comment faire une carrière brillante ce qui, aux yeux de beaucoup, signifie une carrière qui apportera la richesse ?

On ne suivra pas une heure de cours au delà de ce que le programme minimum exige, on ne fera pas un travail de séminaire ou une recherche de laboratoire en plus de ce qu'il requiert. Que deviennent alors la poursuite du savoir, l'enrichissement de l'esprit, la recherche désintéressée ?

Délibérément, on ignore aussi les rapports entre l'acquisition des connaissances purement théoriques et la richesse de leurs applications. Louis de Broglie a très justement écrit : « L'œuvre de la science théorique, dont la beauté est si grande et le développement si rapide, est prolongée par ses innombrables applications dans le domaine pratique : la civilisation s'en est trouvée transformée à un rythme sans cesse accéléré et la vie en a été dans bien des cas améliorée et embellie. »

Ce détachement d'un travail en profondeur est une fois de plus illustré — M. le vice-recteur Henri de Ziégler le dira dans un instant — par le mépris qu'affichent les étudiants à l'égard des prix universitaires les plus largement dotés et même des bourses de travail qui ne requièrent qu'une simple inscription. En vérité, il faudra bientôt que les doyens prient les élèves de leur faculté de bien vouloir accepter une bourse. On préférera, grâce à l'*Office du travail rémunéré*, accomplir une tâche peut-être ingrate plutôt que de se vouer à des recherches au terme desquelles on peut escompter une généreuse récompense en même temps qu'un enrichissement de l'esprit.

VII

D'ailleurs les méthodes de recherches, sous l'empire des circonstances, se modifient rapidement. Dans plus d'un domaine on voit triompher le travail en équipe. Il répond à des structures mentales nouvelles, aux nécessités et à la complication de techniques d'une exigence telle qu'elles dépassent souvent les forces d'un seul individu et les limites d'une vie. Dans bien des cas, le travail d'un homme, entouré de ses livres et de ses dossiers, dans le secret de son cabinet, paraît périmé.

Mais ces recherches collectives qui s'ordonnent autour d'un même objet ne présupposent pas le développement d'un esprit grégaire. Elles ne doivent pas se faire au détriment de l'effort personnel, du travail individuel.

Je me souviens d'avoir assisté, au temps de ma jeunesse, à un spectacle suggestif, dans une gare, quelque part en Espagne. Des ouvriers devaient déplacer latéralement, pour le faire passer d'une voie sur une autre, un lourd wagon fixé sur un truc. Arc-boutés, ils s'encourageaient mutuellement en scandant un *arriba* convaincu. Mais visiblement la grande préoccupation de chacun était de ménager ses forces, de laisser l'effort au voisin. Et le wagon ne se déplaçait pas d'une ligne. Il était toujours immobile lorsque mon train repartit.

Ce n'est pas cela l'esprit d'équipe : les étudiants — en tout cas les meilleurs d'entre eux — s'en rendent compte. Travailler en équipe, ce n'est pas se décharger sur son prochain de sa propre tâche. C'est au contraire l'aider, l'assister de toutes ses forces, de toute son intelligence. C'est conjuguer des efforts en vue d'en multiplier les résultats. L'esprit d'équipe est une des formes de la solidarité, de l'esprit communautaire, une réaction contre l'égoïsme individuel.

Mais qu'on y prenne bien garde. Le travail collectif, si nécessaire, si stimulant qu'il soit, ne saurait suffire à tout. Il est nécessaire que chacun puisse se recueillir, méditer, affronter ses problèmes personnels. C'est souvent le seul moyen d'aborder une question, d'en connaître la complexité et la profondeur. Il est bon de « penser difficilement » pour reprendre le titre que M. Victor Martin, alors qu'il était recteur, avait donné à une de ses conférences.

D'ailleurs il n'est pas question d'opposer le travail collectif et la recherche individuelle. C'est de leur conjugaison qu'il s'agit.

VIII

On a souvent, et à juste titre, insisté sur les contacts qui doivent se nouer entre l'*Alma mater* et la cité. Renouant avec une des plus belles traditions du moyen âge, les universités s'intègrent toujours plus intimement à la vie de la collectivité. Bien des murailles et, partant, des préventions et des préjugés, ont été abattus. D'abord parce que le recrutement des étudiants se fait dans des couches toujours plus larges de la population. Mais aussi parce que l'Université multiplie ses contacts avec le

grand public, contacts dont elle profite autant, sinon plus, que ceux qui en sont apparemment les bénéficiaires. Elle développe sans cesse les cours et les conférences auxquels elle convie tous ceux qui sont avides de savoir.

Libéralement, elle laisse l'usage de ses locaux à des associations qui veulent parfaire l'instruction de leurs membres. Qui dira les bienfaits des Cours du soir et de l'Université ouvrière ? Certes l'hospitalité qu'elle accorde comporte pour l'Université quelques complications matérielles. Mais que sont-elles à côté des avantages spirituels qui en découlent ?

D'ailleurs notre *Alma mater* doit toujours être représentée dans les manifestations de la vie nationale qui requièrent sa collaboration. La politique de la présence est la meilleure. Bien sûr ! cela entraîne, en particulier pour les membres du bureau du Sénat, beaucoup d'obligations. Ils les acceptent de grand cœur sachant qu'ils servent ainsi les intérêts de l'Université en même temps que ceux de notre petite République.

IX

Je suis arrivé au terme de cet exposé. Je m'excuse, Mesdames, Messieurs, de sa longueur et de son décousu. Décidément, entre tous les genres littéraires — si l'on ose dire ! — la rédaction d'un rapport administratif constitue bien le plus ingrat.

Mon dernier mot sera pour les étudiants. Un peu plus tôt, un peu plus tard, tous vont être appelés à prendre un dur contact avec la vie pratique et ses exigences. A côté de ses impératifs, les contraintes que leur ont imposées leurs études leur paraîtront parfois presque aimables. Puissent-ils, dans quelque circonstance qu'ils se trouvent, ne jamais oublier les devoirs de l'esprit. Puissent-ils rester fidèles à de la formation qu'ils ont reçue et aux consignes qui leur ont été transmises. C'est ainsi qu'ils rendront à leur pays et à la collectivité les services qu'ils attendent d'eux.

Dans un monde en proie à l'inquiétude, menacé d'une désintégration aussi bien physique que morale et spirituelle, s'ils sont dignes de leur vocation, ils devront être des agents du salut. C'est la mission que l'Université leur confie. Il n'y en a pas de plus urgente et de plus difficile. Mais il n'en est pas de plus belle ni de plus exaltante.